



Déclaration de Joël Forgeau, Président de Vin & Société A l'attention de l'Académie nationale de médecine

Vin & Société a fait l'objet d'une attaque virulente directe de la part du Pr Gérard Dubois, membre de l'Académie nationale de médecine, sur l'antenne de France Inter à 7h30 le mardi 30 avril 2019. Le Pr Gérard Dubois a relayé à son tour des arguments déjà distillés avec méthode et régularité, depuis des mois, par **des entrepreneurs de morale** qui, comme lui, **au nom de la santé, déploient une véritable stratégie de dénigrement à l'encontre de la filière vitivinicole** qui est le 2^{ème} fleuron national à l'export, derrière l'aéronautique. Dans quel but ?

- **« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »** indique l'Organisation Mondiale de la Santé dans le préambule de sa constitution. Faut-il rappeler que **le plaisir et la convivialité font partie de la vie** ? Pourtant, au nom d'une certaine vision de la santé, **une croisade anti-vin visant l'abstinence est menée alors qu'il conviendrait au contraire de rechercher des points d'équilibre** constructifs.
- Vin & Société promeut **une approche équilibrée entre économie et santé**. Nous condamnons la **violente charge morale visant à dénormaliser la consommation de vin**. En effet, il ne faut pas **volontairement confondre le produit et son mauvais usage, préjudiciable à la santé**. Cette approche moralisatrice, disons-le clairement, vise à modifier pas à pas **notre modèle culturel et notre façon de faire société**.
- **Vin & Société n'est pas « une entreprise de lobbying »** comme l'a déclaré le Pr Gérard Dubois sur l'antenne de France Inter **mais une association qui représente la filière vitivinicole française**. Elle parle donc au nom du 2^{ème} secteur économique français à l'export générant plus de 500 000 emplois. J'en suis actuellement le Président et j'assume de représenter **les intérêts des vigneron.ne.s et négociant.e.s, lequel.le.s sont compatibles avec ceux de notre pays**. Sans **aucunement prétendre être des acteurs de santé, nous pouvons apporter notre contribution à la lutte contre le mauvais usage de notre produit**.
- Ainsi, comme nous l'avons déjà annoncé lors de la remise de la contribution de la filière vitivinicole au Plan National de Santé Publique au Premier Ministre en juin 2018, je rappelle que :
 - o Nous **sommes favorables à une meilleure visibilité du pictogramme femme enceinte sur les étiquettes de nos bouteilles**. Des discussions techniques sont d'ailleurs en cours avec les autorités de santé.
 - o Nous **ferons notre part en lançant dès l'automne 2019, une campagne d'information complètement autofinancée par notre filière avec un message clair : femme enceinte = 0 alcool**.

- J'ajoute que nous **assumons la réalisation de supports pédagogiques** tels que « Le Petit Quotidien », « Mon Quotidien » ou « Les Chemins de la Vigne ». Ils sont lus par les enfants qui le souhaitent en présence des familles ou des enseignants. Bien loin du fantasme prosélyte dont certains nous accusent, ces journaux présentent l'histoire et la culture de la vigne. Et c'est tout sauf une incongruité lorsqu'on sait que les petits Français vivent souvent à côté de paysages de vigne puisque celle-ci est présente dans 66 départements ! Faire connaître cette culture, c'est se donner les moyens de **perpétuer une richesse et susciter l'intérêt pour faire naître de futures vocations professionnelles**. Notre secteur économique est porteur d'avenir en France et à l'international.
- Je terminerai en précisant que selon Santé Publique France¹, **les Français ont compris l'importance de la consommation modérée puisque 90% d'entre eux déclarent consommer moins de 10 verres par semaine**. Alors d'où vient le chiffre de **24% de consommateurs excessifs** mentionné par certains depuis le mois de mars ? Il correspond au non-respect d'un des critères suivants à un moment donné au cours d'une semaine : boire plus de 2 verres par jour, boire plus de 10 verres par semaine, avoir moins de 2 jours d'abstinence durant une semaine.... **Autrement dit, ne consommez pas de vin durant toute la semaine mais fêtez l'anniversaire d'un ami en buvant 3 verres un seul soir et vous entrez automatiquement dans la catégorie des buveurs excessifs.**

Je déplore les polémiques vaines à la française. Personne ne peut se réjouir de l'alcoolisme qui est un drame humain. Personne ne devrait faire de raccourci volontaire entre le produit et le mauvais usage de celui-ci. Au lieu de chercher un coupable idéal, cherchons plutôt les solutions. Et prenons exemple sur l'Espagne et l'Italie dont la morbidité et à la mortalité liées à la consommation excessive d'alcool sont parmi les plus faibles au monde selon l'OMS. Etat, associations, médecins, producteurs de boissons alcoolisées ont travaillé tous ensemble, avec le soutien de fonds européens. Une approche moderne et efficace que nous appelons de nos vœux.

Paris, le 30 avril 2019

Vin & Société : Valérie Fuchs

06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr / @ValerieFuchsCom

¹ Source : BEH, N° 10-11 | 26 mars 2019